



**Mouvement politique des
objecteurs de croissance**
Groupe de Liège

www.liege.mpOC.be
info@liege.mpOC.be
T. 04.277.91.42

Lettre des objecteurs de croissance de Liège

Le 2 mai 2013

Bonjour,

Voici en bref nos activités des 2 prochains mois auxquelles nous vous convions (pour plus de précisions voir le sommaire ci-dessous ou notre site web) : – ce dimanche 5 mai, projection-débat autour du film d'animation *Sans Lendemain* (35 mn) ; – le dimanche convivial du 12 mai *Les produits d'entretien, pourquoi les faire soi-même et comment ?* ; – le mardi 28 mai, venez soutenir les 11 inculpés du fauchage de Wetteren (deuxième procès des patates OGM) ; – le lundi 10 juin, la démocratie directe et la démocratie directe appliquée aux associations (dans le cadre du cycle sur la démocratie d'Attac-Liège) ; – le dimanche convivial du 23 juin, balade pédestre.

Sommaire

- Nos prochains dimanches conviviaux
- L'agenda du mpOC-Liège
- À lire, dans la presse indépendante et sur le site du mpOC-Liège :
 - Nucléaire, technique contre nature ;
 - OGM : procès des « 11 de Wetteren » ;
 - Revenu garanti, une utopie à portée de main.

Nos prochains dimanches conviviaux

Dimanche 12 mai, 14h

Les produits d'entretien, pourquoi les faire soi-même et comment ?

Le mpOC-Liège vous invite le dimanche 12 mai à une formation sur la fabrication de produits d'entretien respectueux de la santé et de l'environnement. Celle-ci comprendra des explications concernant les risques des produits d'entretien courants, et surtout des ateliers concrets comme le décryptage des étiquettes en sous-groupe, la fabrication de vos propres produits (produit vaisselle, WC, nettoyant multi-usage, crème à récurer, pierre d'argile) et l'échange de trucs et astuces.

À prendre avec vous : petites bouteilles vides (50 cl) et bocaux assez bas afin de ramener vos produits.

Inscription auprès de simone@algo.be.

PAF : 4€ (nombre de places limité).

À La Zone, rue Méan 27, 4020 Liège (Outremeuse - www.lazone.be).

Dimanche 23 juin

Balade pédestre au départ de Sy jusque Bomal. Rendez-vous à la gare des Guillemins pour le train de 10h22 en direction de Jemelle. Le parcours prévu sur le GR de l'Ourthe fait environ 10 km (fortes pentes). Ceux qui préfèrent le terrain plat peuvent rejoindre Bomal le long de l'Ourthe (5 km).

Prendre son pique-nique et de bonnes chaussures. En cas de problème le jour-même (uniquement) : 0485.91.19.07

L'agenda du mpOC-Liège

En gras les activités propres du mpOC-Liège ou celles auxquelles il contribue.

- **Dimanche 5 mai 2013, Namur**
AG du mpOC. *Après-midi publique, entrée libre* :
 - 14h00 : accueil.
 - 14h15 : projection du film *Sans Lendemain* (35 mn, voix et sous-titres en français) et débat.
 - Animation : Francis Leboutte et Bernard Legros.
 - 16h00 : présentation du livre *L'anti-productivisme - Un défi pour la gauche ?*, un ouvrage collectif sous la direction de Michel Lepesant, préface de Paul Ariès, en présence des deux auteurs belges, Michel Weber et Bernard Legros (Parangon, 2013).
 - À Mundo Namur, Rue Nanon 98 (moins de 10 mn à pied de la gare). [Plan d'accès](#).
- **Mardi 7 mai, 18h45, Bruxelles**
Bon pour la casse. La croissance par l'obsolescence programmée.
Conférence de Serge Latouche, professeur émérite d'économie à l'Université d'Orsay et objecteur de croissance. À l'Université libre de Bruxelles,

Campus du Solbosch (auditoire H2215). Organisée par le [Grappe asbl](#).

- Mercredi 8 mai 17h30, Liège.
– Une ville en transition : *Incredible Edible Todmorden*.
– Conférence par Mary Clear, responsable dans l'association *Incredible Edible*. – C'est de Todmorden, une petite ville du nord de l'Angleterre, qu'est parti le mouvement des « Incroyables Comestibles ». En 2008, une poignée d'activistes envahit les espaces publics de bacs de plantations. Aujourd'hui, chaque citoyen cultive un carré de terre, et l'espace public s'est changé en jardin potager. En moins de trois ans, la ville est parvenue, avec ses 14.000 habitants, à atteindre 83 % d'autosuffisance alimentaire.
– Aux HEC, rue Louvrex (Bâtiment N1- Amphi 050). Inscription obligatoire en ligne www.lemma.ulg.ac.be/EC (nombre de places limité).
- Samedi 11 mai, 10h, Seraing
Ciné-débat : *Le monde selon Monsanto* (de la dioxine aux OGM, une multinationale qui vous veut du bien), un film de Marie-Monique Robin.
Présentation : Pierre Ozer (spécialiste de l'environnement à l'Université de Liège).
Organisation : Leonardo Da Vinci et [Attac-Liège](#).
Salle Léonard de Vinci, rue Cockerill 86.
- **Dimanche convivial du 12 mai, 14h**
Les produits d'entretien, pourquoi les faire soi-même et comment ?
Voir ci-dessus la rubrique Nos prochains dimanches conviviaux.
- **Mardi 28 mai, Termonde, dès 9h**
Après été avoir été fixé au 2 avril, le deuxième procès des patates OGM aura lieu ce mardi 28 mai. [Voir ce communiqué du FLM du 28 mars](#). Venez avec nous soutenir les 11 inculpés du fauchage de Wetteren et participer au Tribunal Populaire du FLM (*Mouvement de libération des champs*) qui aura lieu à proximité du palais de justice de Termonde.
Départ de Liège-Guillemins à 7h00 (voie 3), arrivée à Termonde à 8h41.
RDV dans le dernier wagon (autres départs : 7h05, 7h41, 8h00, 8h08, 8h46).
– [Plus d'info sur la lutte anti-OGM](#).
– Si vous voulez contribuer activement à la lutte anti-OGM sur Liège, contactez-nous pour être inscrit à la liste de diffusion d'un groupe qui se constitue sur Liège.
- **Lundi 10 juin, 19h30**
Exposé du mpOC-Liège sur la démocratie directe et la démocratie directe appliquée aux associations. Dans le cadre du cycle sur la démocratie d'[Attac-Liège](#).
Au [Centre Liégeois du Beau-Mur](#), rue du Beau-Mur 48, 4030 Liège. Entrée libre.
- **Dimanche convivial du 23 juin**
Balade pédestre.
Voir ci-dessus la rubrique Nos prochains dimanches conviviaux.

- **Dimanche 22 septembre**, de 10h à 18h
[Bio en Liège](#). Au Jardin Botanique, rue Fusch.

À lire

Dans la presse indépendante et sur le site du mpOC-Liège :

Nucléaire, technique contre nature

Une article publié par le mpOC, extrait :

Au XXème siècle, avec la fission de l'atome, l'homme a trouvé les moyens d'aller à contre-courant du déclin spontané de la radioactivité naturelle, déclin qui permit l'éclosion de la vie sur terre il y a plus d'un milliard d'années. Il a mis en œuvre ces moyens sans tarder, d'où le nucléaire militaire, suivi de son jumeau, le nucléaire dit civil et proclamé pacifique, comme pour le dédouaner de l'horreur d'Hiroshima. Ce « progrès » contre nature ne se limite pas aux événements qui ont frappé les imaginations, les deux bombes lâchées sur le Japon, les nombreux essais d'explosion nucléaire atmosphérique ou souterraine et les catastrophes de Three Mile Island (1979), Tchernobyl (1986) et Fukushima (2011). Il faudrait commencer par rappeler le désastre de Kychtym dans l'Oural en 1957 et les nombreux accidents qui, année après année, ont touché les réacteurs nucléaires, à commencer par celui de Windscale en Grande Bretagne (1957). À ceux-là s'ajoute une pollution nucléaire présente à toutes les étapes du processus : extraction du minerai d'uranium suivi sur place de sa purification et de sa concentration, enrichissement de l'uranium pour en faire du combustible ou de l'uranium militaire, exploitation des centrales et pseudo-traitement des déchets.

Avec l'industrie du nucléaire, l'espèce humaine a mis en place une capacité de suicide à double détente : à petit feu avec la croissance d'un stock de déchets éternels et l'augmentation continue de la radioactivité, à grand feu par d'inévitables catastrophes comme celles de Tchernobyl et de Fukushima, voire la possibilité d'une guerre atomique suite à la prolifération des arsenaux nucléaires mondiaux (10.000 bombes de puissance très supérieure à celle d'Hiroshima, dont 2.000 prêtes à l'envol sans délai).

Le choix du nucléaire a été et est celui d'une poignée de technocrates, industriels et responsables politiques agissant en dehors de tout débat, information et consultation démocratiques et qui n'ont pas hésité à manipuler l'opinion publique en faisant croire au plus grand nombre qu'il s'agissait d'une énergie sûre, illimitée et bon marché.

[Lire la suite \(PDF\)](#).

OGM : procès des « 11 de Wetteren » - Deux juristes remettent les pendules à l'heure

Dans le bimestriel [Imagine demain le monde](#) de ce mois de mai (Amélie Mouton). Extrait :

La balance de la justice vient de retrouver un peu d'équilibre dans l'affaire des « 11 de Wetteren », ces activistes condamnés à des peines de prison disproportionnées pour avoir remplacé des pommes de terre transgéniques par des patates biologiques dans un champ d'essai en plein air, en mai 2011.

Qui serait au courant des OGM sans cette action ?

Dans un article publié par l'hebdomadaire flamand Knack, Serge Gutwirth et Dirk Voorhoof, deux professeurs d'université spécialisés en droits de l'homme (VUB et UGent), ont en effet démontré l'invalidité du jugement rendu par le tribunal de Dendermonde en février dernier. Ils

estiment que les juges, en refusant d'entendre les témoins proposés par la défense et de visionner des enregistrements vidéo qui leur auraient permis d'avoir une autre lecture de l'événement, n'ont pas respecté une stratégie de défense « légale et légitime ». Les deux juristes dénoncent tout particulièrement la criminalisation de l'action politique et de l'activisme environnemental, qui bafoue des droits fondamentaux inscrits dans la Convention européenne des droits de l'homme. « Cet argument est de la plus haute importance, parce que les militants s'appuient tant sur l'état d'urgence que sur les libertés d'expression, d'association et de réunion pacifique, expliquent les professeurs d'université. Qui serait au courant de l'expérimentation d'OGM en plein champ et des risques qui y sont associés sans cette action ? », questionnent-ils.

Contre l'avis des citoyens

Quant à la condamnation pour « association de malfaiteurs », ils la jugent « alarmante », et inacceptable en cas de conflits sociaux. Autre source d'étonnement : le fait que le tribunal n'ait pas tenu compte d'un verdict récent du tribunal de Gand (août 2012), qui a reconnu l'illégalité de la décision d'autorisation de culture transgénique en plein champ. L'expérience avait de plus été autorisée contre l'avis des citoyens. « Une consultation publique avait montré qu'ils étaient nombreux à la désapprouver. Mais le pouvoir politique n'a pas tenu compte des objections, au nom de la liberté scientifique. C'est d'abord leur irresponsabilité qui conduit aujourd'hui des militants devant le tribunal », rappelle Marc Fishers, de l'association Nature et Progrès. « Avant de chercher tout et n'importe quoi au nom de la science, on devrait d'abord s'interroger sérieusement sur l'utilité sociale et économique des OGM. »

Qu'une institution censée garantir la bonne santé de notre Etat de droit ait rendu un jugement aussi partial laisse donc particulièrement songeur, surtout dans un contexte où OGM et démocratie peinent visiblement à faire bon ménage. Négligence, ignorance, parti pris ? Il faut en tout cas espérer que cette publication pèse positivement sur l'attitude des juges au prochain procès. « Ce qui est important, estime Mieke Van den Broeck, avocate des prévenus, c'est que le débat s'est emparé du monde juridique, alors qu'il y était inexistant auparavant. Or, il est essentiel qu'un maximum de juristes s'expriment sur ce sujet, car l'issue de ce procès sera déterminante pour tous les jugements à venir concernant des activistes. »

Revenu garanti, une utopie à portée de main

Dans [Le Monde diplomatique](#) de mai, un dossier consacré au revenu garanti pour tous, *Une utopie à portée de main*.

Assurer à chacun, sans conditions, de la naissance à la mort, une somme mensuelle suffisante pour vivre ? Impossible de balayer la proposition en arguant de son infaisabilité économique : il serait tout à fait envisageable de la mettre en œuvre, même si cela nécessite une réflexion politique approfondie (« [Financer l'allocation universelle](#) »). C'est surtout sur le plan philosophique que le revenu garanti pose des questions épineuses, puisqu'il implique de renoncer à l'objectif du plein-emploi et d'admettre que l'on puisse subsister sans exercer une activité rémunérée (« [Imaginer un revenu garanti pour tous](#) »). Promu ces dernières années par des penseurs progressistes comme André Gorz (« [A reculons](#) »), mais aussi par des libéraux, qui en défendent

une conception très différente (« [Michel Foucault, l'Etat et les bons pauvres](#) »), il a fait l'objet d'expériences au Nord comme au Sud, par exemple tout récemment en Inde (« [En Inde, l'expérience revitalise les villages](#) »).

Imaginer un revenu garanti pour tous (Mona Chollet), extrait :

Inventer une autre vie, d'autres rapports sociaux, peut sembler hors de propos en période de crise. L'exercice n'a pourtant jamais été aussi nécessaire. En Europe, en Amérique latine, en Asie, l'idée d'un droit au revenu inconditionnel fait son chemin.

On travaille, et, grâce à ce travail, on perçoit de l'argent. Une telle logique est si bien ancrée dans les esprits que la perspective d'instaurer un revenu inconditionnel, c'est-à-dire de verser à chacun une somme mensuelle suffisante pour lui permettre de vivre, indépendamment de son activité rémunérée, apparaît comme une aberration. Nous sommes encore persuadés de devoir arracher à une nature aride et ingrate les moyens de notre subsistance individuelle ; or la réalité est bien différente.

Bourses étudiantes, congés parentaux, pensions de retraite, allocations familiales, indemnités de chômage, régime français des intermittents du spectacle, minima sociaux : autant de prestations qui ont en commun de découpler revenu et travail. Si insuffisants, si attaqués que puissent être tous ces dispositifs, ils montrent que le revenu garanti est une utopie « déjà là ». En Allemagne, le revenu de la population ne provient directement du travail qu'à hauteur de 41 %, signalent Daniel Häni et Enno Schmidt dans leur film *Le Revenu de base* (2008). En France, en 2005, il dépendait à 30 % de la redistribution (allocations diverses) : « *Malgré tous les discours idéologiques, malgré la liquidation de l'Etat-providence, vilipendé par les néolibéraux, la part des prélèvements obligatoires est montée inexorablement sous les présidents Mitterrand, Chirac et Sarkozy.* » Et il ne serait pas très difficile de déplacer encore le curseur pour s'employer à ce que chacun soit à l'abri du besoin (*lire* « [Financer l'allocation universelle](#) »).

La première conséquence d'un revenu de base étant de faire disparaître le chômage comme problème — à la fois question de société et source d'angoisse individuelle —, on économiserait, pour commencer, les sommes engagées dans la poursuite de l'objectif officiel du plein-emploi. Plus rien ne justifierait les cadeaux faits aux entreprises pour les inciter à embaucher. Rappelons que les politiques d'exonération ou de réduction des cotisations sociales menées à cet effet sont passées de 1,9 milliard d'euros en 1992 à (...)

Note : sur cette thématique, voir la [bibliographie](#) du mpOC-Liège, y compris pour 2 ouvrages en PDF.

Pour le mpOC-Liège,

Francis Leboutte

Mouvement politique des objecteurs de croissance,
groupe de Liège

Tél : 04 277 91 42

Courriel : info@liege.mpOC.be

Site : www.liege.mpOC.be